



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

Centre de ressources
Grand Est

ETAT DES LIEUX DES PROGRAMMES DE RÉUSSITE EDUCATIVE (PRE) DU GRAND EST

JUILLET 2022



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Siège : 1 rue de la Course 67000 Strasbourg
Antenne : 11 rue M-J Baillia-Rolland 51100 Reims
Tél. 03 88 14 35 89 contact@oriv.fr www.oriv.org

Directrice de publication : Murielle Maffessoli
Auteure de la synthèse : Emilie Arnoulet
Mise en page : Céline Albert

Date de publication : Juillet 2022

PRESENTATION DE L'ORIV

L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) est une association qui se donne pour mission d'agir en faveur de l'intégration, du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations, en intervenant sur les enjeux sociaux et les politiques publiques. Elle soutient et accompagne des habitants-es et des élus-es, des acteurs-rices institutionnels-les, des professionnels-les et des associations. Elle produit et met à disposition des connaissances et des ressources, anime des temps collectifs et interpelle les acteurs sur les enjeux qu'elle repère.

Implanté à Strasbourg, avec une antenne à Reims, l'ORIV déploie ses activités sur l'ensemble de la Région Grand Est. Il s'appuie sur une équipe de 8 salariés-es, en lien avec les administrateurs-rices de l'association.

L'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'Etat, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association.

A l'échelle nationale, l'ORIV participe au Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) et au Réseau Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration (RECI).

Une structure originale

L'association a pour objet de « développer et de diffuser des connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées, à la prévention des discriminations et à la cohésion sociale et territoriale en général »¹.

La particularité de l'action de l'ORIV résulte de la complémentarité entre ces domaines d'intervention, le croisement des réflexions et la territorialisation de ses activités. Ces domaines s'inscrivent dans une volonté de l'association d'inscrire son action dans le registre de l'égalité (des droits par rapport aux immigré-es, des territoires ou encore de traitement). Plus globalement, par son action, l'association a la volonté de faciliter le vivre ensemble et le lien social, en contribuant à faire progresser les connaissances, à transformer les représentations sociales et les pratiques des acteurs (publics et privés), en apportant son appui au développement des politiques publiques.

Elle constitue de ce fait une entité originale, une interface voire un passeur, à la jonction de plusieurs « mondes », celui de l'action publique et de la recherche universitaire, celui des institutions et des associations.

Petit retour en arrière...

Créé en 1992 autour des enjeux d'intégration des populations immigrées en Alsace, l'ORIV a commencé à travailler sur les enjeux de cohésion sociale et urbaine en 1996. En 1997, il s'autosaisit de la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations. En 1998, il est officiellement reconnu par l'Etat comme Centre de Ressources politique de la ville². Du fait de son histoire, l'ORIV intervient dans les trois domaines précités.

Centré depuis sa création sur le territoire alsacien, l'Observatoire a été amené à compter de fin 2009, à la demande de l'Etat, à élargir son territoire d'intervention à la Lorraine. Ceci s'est fait en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains (aujourd'hui Citoyens et Territoires), association de développement local. Depuis 2016, et en lien avec la création de la région Grand Est, dans un souci de cohérence d'intervention, l'activité de l'ORIV est déployée à l'échelle de cette nouvelle région.

¹ Article 2 des statuts

² Cadre de référence national : <https://www.cgnet.gouv.fr/sites/cgnet.gouv.fr/files/atoms/files/000- cadre de reference-crpv-bat.pdf>

PRESENTATION DES PROGRAMMES DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE)



Les programmes de réussite éducative ont été créés par le plan de cohésion sociale³ et la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005⁴.

Ces programmes ont pour objectif d'assurer aux enfants des quartiers prioritaires de la politique de la ville un parcours individualisé reposant sur une approche globale des difficultés rencontrées, en collaboration étroite avec la famille (suivi social, médical, activités culturelles ou sportives, ateliers d'expression ou encore différentes formes de soutien scolaire). Ils s'adressent aux enfants de 2 à 16 ans, résidant prioritairement dans les quartiers politique de la ville.

Leur spécificité consiste à exploiter les ressources locales (associations, centres de loisirs, centres de santé, conseil départemental, dispositifs scolaires) et à impliquer de manière systématique les parents, le but étant de renouer le contact entre les familles et les acteurs de « droit commun » dans les quartiers en difficultés.

Le comité interministériel du 6 mars 2015 a renforcé le déploiement des PRE : « *Dans chaque collège REP+ et dans les écoles associées, les PRE seront progressivement déployés là où ils sont absents et davantage mobilisés là où ils existent.* »⁵

L'instruction interministérielle (ministère de la Ville et de l'Education nationale) du 10 octobre 2016 vient consolider l'approche globale effectuée au bénéfice des enfants et de leur famille.

La réforme de la politique de la ville (loi de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014) encourage le pilotage intercommunal qui vient ainsi faciliter le travail de complémentarité et de cohérence en matière éducative.

Le PRE ainsi renforcé constitue un socle de réponses personnalisées aux difficultés de chaque jeune intégrant le dispositif, recensées dans le volet éducatif du contrat de ville. Afin de favoriser la mise en œuvre d'une politique éducative globale, les instances de pilotage du PRE et du volet du contrat de ville devront dorénavant être coordonnées.

Pour aller plus loin : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/programme-de-reussite-educative-35>

³ <https://www.cnle.gouv.fr/plan-de-cohesion-sociale-2005-2009.html>

⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000806166/2022-05-17/>

⁵ Dossier de presse du Comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté du 6 mars 2015 https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2015/03/06.03.2015_dossier_de_presse_comite_interministeriel-egalite-citoyennete-la_republique_en_actes.pdf

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ORIV	3
Une structure originale.....	3
Petit retour en arrière.....	3
PRESENTATION DES PROGRAMMES DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE).....	4
RETOUR SUR LES RESULTATS DE L'ETAT DES LIEUX	6
Contexte.....	6
Méthodologie et profil des répondants-es	6
Impact de la crise sanitaire sur les actions du PRE.....	7
Lien avec les enfants et les familles.....	9
Les trois grands défis exprimés par les équipes PRE	10
Des efforts particuliers en direction des publics les plus fragiles	12
Le partenariat	13
Orientation des bénéficiaires, composition et fonctionnement des équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS).....	14
Enseignements issus de cette crise sanitaire	16
➤ L'agilité du PRE	16
➤ Une réflexion à mener sur les pratiques des professionnels de la réussite éducative ...	16
➤ Un fort besoin de coopérer et de renforcer les partenariats en situation de crise mais pas seulement !	17
➤ S'appuyer sur les compétences des familles	17
➤ Une implication constante auprès des familles pour maintenir le lien	17
Des difficultés accrues pour les familles et des sources d'inquiétudes demeurent	18
Illustrations d'actions	19
▪ Estivales du DRE	
▪ Lire c'est du plaisir	
▪ Site internet à destination des familles	
▪ Visioconférences avec les enfants et les familles	
▪ Sorties fratrices au jardin	
▪ Tous équipés	
▪ Equipement et accompagnement numérique	
▪ Les goûters parentalité	

RETOUR SUR LES RESULTATS DE L'ETAT DES LIEUX

Contexte

Avec la crise sanitaire et la mise en place du confinement, l'accentuation des inégalités éducatives, ainsi que la rupture de continuité scolaire et éducative, ont rapidement été mis sur le devant de la scène. Dès les premiers jours, il s'est avéré complexe de maintenir le lien avec tous les élèves, tous les jeunes, toutes les familles et ce, malgré l'adaptation dont ont fait preuve les acteurs de la réussite éducative.

L'ORIV en tant que centre de ressources politique de la ville Grand Est a souhaité réaliser un état des lieux auprès des équipes des programmes de réussite éducative (PRE) du Grand Est.

Son ambition était d'avoir une vision globale de l'action des PRE et une meilleure connaissance de leurs modalités d'intervention et de fonctionnement, et ce plus particulièrement pendant la crise sanitaire.

Il a permis :

- D'appréhender la diversité des pratiques professionnelles pendant la crise sanitaire, plus particulièrement dans le domaine du partenariat entre les acteurs-rices, mais aussi d'observer les effets de la crise sur les enfants et les familles.
- De tirer des enseignements et de rendre visible de nouvelles pratiques, le cas échéant.

6

Les résultats de cet état des lieux ont mis en évidence les enjeux auxquels ont été confrontés les professionnels de la réussite éducative. Au-delà de la dimension scolaire, les enjeux éducatifs ont aussi été marqués par des problématiques relatives à l'équipement (prêts de matériel, accès internet), faisant apparaître un besoin d'accompagnement autour des usages du numérique.

Cette photographie a l'ambition de mettre en lumière les initiatives originales, formelles et/ou informelles, les pratiques inspirantes réalisées dans le cadre des programmes de réussite éducatives.

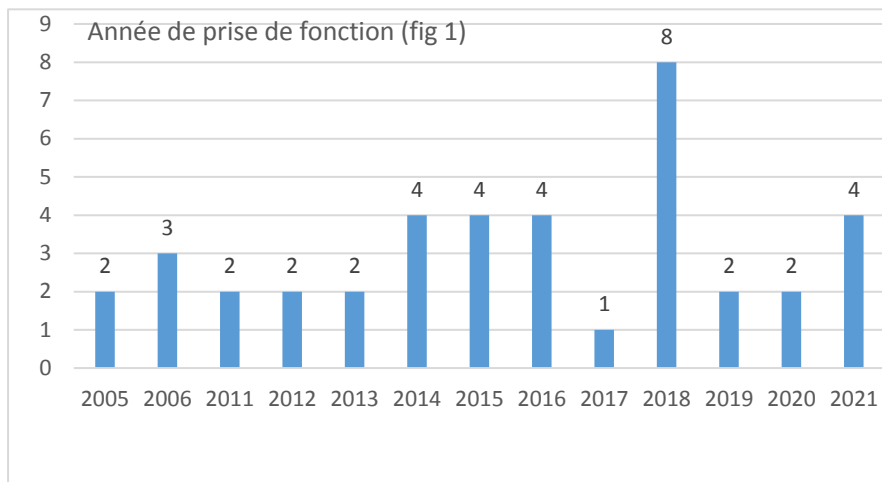
Elle ne prétend pas à l'exhaustivité des actions menées.

Méthodologie et profil des répondants-es

Pour recueillir les données, un questionnaire a été diffusé aux 44 PRE / DRE (dans la suite du document on parlera indistinctement de PRE - Programme de réussite éducative ou de DRE - Dispositif de Réussite Educative) du Grand Est. Il a été complété entre le 15 septembre et le 15 octobre 2021 et s'adressait aux coordinateurs-rices des programmes de réussite éducative et/ou référents-es de parcours.

Parmi les 44 PRE du Grand Est, 36 PRE (ce qui représente 40 personnes au total) différents ont répondu au questionnaire, soit une très grande majorité (taux de réponse de 84 %).

Parmi les 40 répondants-es, trente d’entre eux ont un profil de coordonnateurs-rices du programme de réussite éducative sur leur commune, six sont des référent-es de parcours ou de famille, une directrice de CCAS et une de Caisse des écoles et deux sont des chefs de projet politique de la ville.



Parmi les personnes qui ont répondu au questionnaire : 5 personnes (12.5%) occupent leur poste depuis 2005 ou 2006, 6 (15%) ont pris leurs fonctions entre 2011 et 2013, 13 (32.5%) entre 2014 et 2017, 8 (20%) ont pris leurs fonctions en 2018, 4 (10%) en 2019 ou 2020 et enfin 4 (10%) n’occupent leur poste que depuis 2021. 32 personnes (80%) ont une ancienneté de 3 ans ou plus. On peut donc souligner une relative stabilité des moyens humains dans le cadre de ce dispositif.

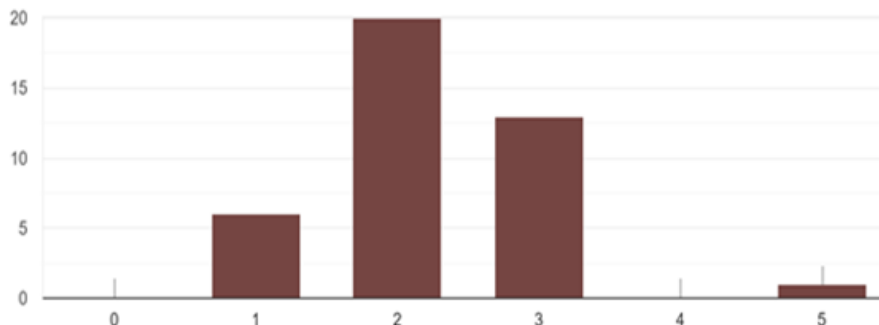
Impact de la crise sanitaire sur les actions du PRE

A travers ce questionnaire, il s’agissait d’interroger chaque PRE sur ses modalités de fonctionnement et de saisir son ressenti pendant la crise sanitaire et plus spécifiquement pendant les différentes périodes de confinement.

La majorité des répondants-es ont qualifié l’impact de la crise sanitaire de négatif sur ses interventions dans le cadre du PRE.

Impact de la crise sanitaire (fig 2)

(sur une échelle de 0 à 5, 0 étant considéré comme très négatif et 5 comme très positif)



Pendant la première période de confinement (du 16 mars au 11 mai 2020), les situations sont très variables, liées au choix des structures dans lesquelles interviennent les professionnels-es des PRE. Plus de

30% des répondants-es affirment avoir été contraints d'arrêter l'ensemble de leurs activités habituelles. 5% ont vu leur structure fermer. En revanche, 23% ont été en activités partielles et d'autres ont développé de nouvelles activités.

Cela s'est traduit à minima par l'accompagnement des enfants et des familles à distance : contacts téléphoniques, en visioconférence ou par les réseaux sociaux. D'autres ont maintenu quelques activités comme le soutien scolaire, certains ont été relais dans la transmission des devoirs et se sont efforcés de garder des liens avec les médiateurs-rices, les associations caritatives ...

Durant la deuxième période de confinement (4^{ème} trimestre 2020), les activités habituelles se sont maintenues pour 25% des répondants-es (contre 1% pour la 1^{ère} période). Les activités partielles sont passées de 22.5% à 50% entre les deux périodes de confinement. 7.5% (3 personnes) ont déclaré un arrêt de l'ensemble des activités habituelles contre 22.5% (9 personnes) lors de la première période de confinement.

Lors de la 3^{ème} période de confinement, (avril-mai 2021) les activités habituelles ont été maintenues pour la moitié des répondants-es (contre 25% en 2^{ème} période et 2.5% en 1^{ère} période). Les activités ont été partielles pour 35% des répondants-es (respectivement 50% et 22.5% lors de la 1^{ère} période). Un répondant évoque le fait qu'il n'y a pas eu de différence entre les 3 périodes.

Plus généralement, 80% des répondants-es font état d'une adaptation partielle de leur activité depuis le début de la crise sanitaire (mars 2020) et 20% d'une adaptation totale de leur travail.

La modification fréquente dans les modalités d'application du protocole sanitaire a nécessité à chaque fois des adaptations du fonctionnement des PRE. Si le 1^{er} confinement a été un véritable défi à relever, avec l'expérience, l'adaptation aux autres périodes de confinement a été considérée comme relativement plus simple.

Quelle que soit la situation au sein de la structure, la plupart des PRE du Grand Est ont dû adapter leur fonctionnement aux différentes périodes de confinement. Il s'agissait avant tout de réussir à maintenir le lien avec les enfants et les familles. La mobilisation des familles est restée difficile, avec la nécessité de proposer d'autres modes d'intervention auprès des enfants les plus en difficultés pour ne pas perdre le contact.

Cela a demandé aux professionnels-les d'être disponibles, réactifs, d'être forces de proposition pour mener des actions adaptées à la crise sanitaire dans un temps très court. Il a fallu permettre aux enfants de poursuivre leurs apprentissages. Cela a nécessité de favoriser l'autonomie des familles, de valoriser davantage leurs compétences tout en restant attentif aux besoins exprimés par les enfants et les parents.

Un des nombreux défis a consisté à lutter contre les inégalités en matière d'accès au numérique : problème de connexion, absence d'accès à Internet et absence ou inadaptation de l'équipement numérique.

Maintenir la dynamique de parcours sans pouvoir se projeter ou travailler dans la continuité avec les familles a été un vrai défi. Il a fallu maintenir les dynamiques collectives (au sein des équipes des PRE) à distance pour continuer à construire du sens au niveau des parcours et en tenant compte des besoins des familles. Maintenir les activités d'aides aux devoirs (clubs Coup de Pouce...), soutenir les parents (appui à la parentalité) et garantir l'adhésion des familles au dispositif ont aussi été des défis à relever.

Il s'agissait aussi de maintenir le lien avec les différents partenaires dans un souci de cohérence des interventions afin de répondre au mieux aux situations. Le maintien du partenariat visait à renforcer la capacité d'agir collectivement : difficulté d'accès au droit commun (arrêt de services socio-culturels, difficultés d'accès aux services sociaux ...).

Lien avec les enfants et les familles

Pendant les différentes périodes de confinement, les équipes PRE ont dû garder le contact avec les enfants et les parents et ont utilisé des moyens variés.

Avec les enfants

62.5% des répondants-es affirment avoir pu maintenir le contact avec la plupart des enfants suivis dans le dispositif PRE, alors que 32.5% n'ont pu le maintenir qu'avec quelques-uns. Un seul répondant indique n'avoir pas pu garder le lien. Plusieurs moyens ont été utilisés sachant que souvent plusieurs ont été mobilisés en même temps :

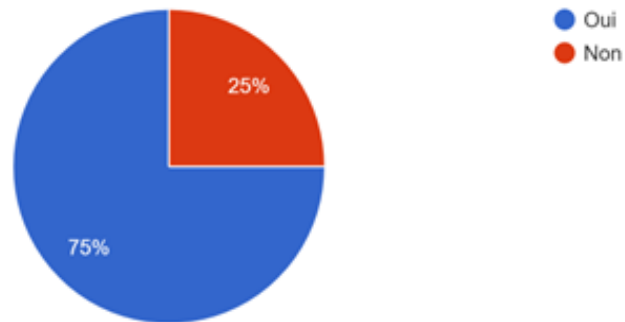
- Des contacts téléphoniques (100% des répondants-es),
- Les réseaux sociaux (64%),
- Des visioconférences (61.5%),
- Des permanences (17.9%),
- Des rencontres à domicile effectuées dès que possible (20.5%),
- Du porte à porte (20.5%),
- La présence dans l'espace public (10.3%),
- Des rencontres à l'école ou délocalisées dans des locaux plus grands (5.2%).

Avec les parents

72,5% ont réussi à maintenir le lien avec les parents contre 27,5% qui ne l'ont maintenu qu'avec quelques-uns. Les moyens utilisés sont les mêmes que ceux mobilisés pour les enfants mais dans des proportions différentes :

- Des contacts téléphoniques (100% des répondants-es),
- Les réseaux sociaux (42,5%)
- Des visioconférences (37,5%)
- Des permanences (12,5%)
- Des rencontres à domicile (20%),
- Du porte à porte (17,5%)
- La présence dans l'espace public (15%).
- Des rencontres en Mairie ou dans les locaux du PRE/DRE (5.2%).

75% des répondants-es ont été amenés à diffuser des informations aux familles dans le cadre de la crise sanitaire.

Diffusion d'information auprès des familles (fig3)

Parmi les informations transmises, l'essentiel portait sur les devoirs (70%) et sur la crise sanitaire (consignes gestes barrières, attestations...) :

- 70% sur les consignes par rapport aux gestes barrières
- 50% sur la protection individuelle (masques, ...)
- 56.7% pour la mise à disposition d'attestations de sortie

Les autres informations transmises portaient pour 30% des répondants-es sur des aides (cellules de soutien, aide alimentaire, accès aux droits ...) et 13% sur des idées d'activités à faire avec les enfants.

Les trois grands défis exprimés par les équipes PRE

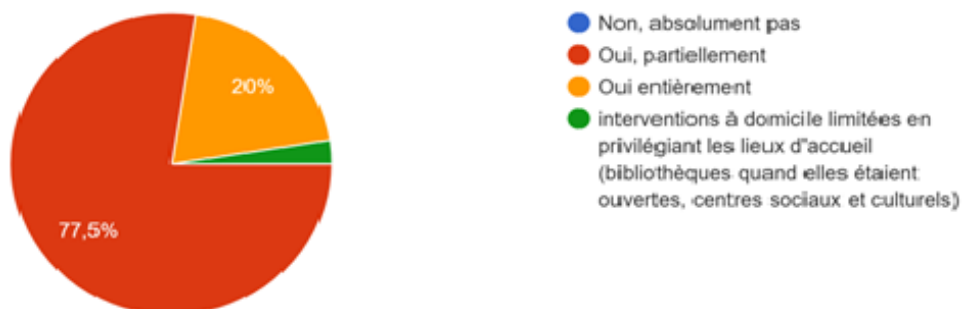
Garder le contact / Maintenir le lien avec les familles et les enfants	Lutter contre la fracture numérique et favoriser la continuité éducative	Adapter les équipes PRE à de nouveaux modes de fonctionnement
<p>Maintenir le lien par le biais de rendez-vous téléphoniques avec les familles</p> <p>Réimpliquer les parents en raison des fermetures / ouvertures partielles des structures.</p> <p>Permettre aux familles d'avoir recours aux aides et / ou interlocuteurs du territoire sur les aspects éducatifs/scolaires</p>	<p>Apporter des réponses adaptées aux situations malgré les difficultés liées à la situation sanitaire : absence d'outils informatiques, d'imprimante, de connexion Internet</p> <p>Mettre à disposition des équipements informatiques : prêt de tablettes, ordinateurs</p> <p>Accompagner l'accès et les usages du numérique</p>	<p>Recueillir les besoins des habitants-es (peu exprimés en début de crise sanitaire)</p> <p>Adapter les modes d'action des équipes PRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des familles par téléphone, visioconférences, réseaux sociaux • Suivi des enfants à distance qui s'est révélé inadapté pour certaines tranches d'âge <p>S'adapter au rythme des familles (soirée...) et se rendre disponible</p>

<p>Lutter contre le repli des parents et des adolescents en particulier</p> <p>Maintenir la mobilisation des parents malgré l'épuisement parental</p> <p>S'appuyer sur les partenaires quand les liens étaient rompus avec certaines familles</p> <p>Trouver des relais pour le contact avec les familles allophones et lever les freins</p> <p>Redonner ou regagner la confiance des familles / les rassurer /</p> <p>Convaincre les familles de rescolariser leurs enfants, lever les réticences face à l'école et aux mesures sanitaires.</p>	<p>Manque de supports pédagogiques dans les foyers (livres, fournitures scolaires, ...)</p> <p>Forte attente des familles pour assurer la continuité éducative (mise à disposition des supports pédagogiques, des devoirs...)</p>	<p>Peu ou pas d'outils numériques disponibles pour les équipes PRE</p> <p>Des difficultés de communication à distance accrues du fait de la non maîtrise du français pour certaines familles – travail particulier avec les publics allophones (traduction, CSC Médiateur...)</p>
--	---	---

Le cadre d'intervention du PRE a fortement été bouleversé. La communication unilatérale avec le parent ou l'enfant mais rarement les deux en même temps, a parfois rendu complexe l'accompagnement. L'outil « visioconférence » ne permettait pas d'échanges en dehors du regard de la famille et s'est vite révélé inadapté pour les plus jeunes enfants.

Les intervenants-es ont dû faire preuve d'adaptation (adaptation du discours en fonction des langues différentes, recherche de solutions pour faire face à la fracture numérique, adaptation aux rythmes des familles), de disponibilité (être extrêmement disponible à tout moment par voie téléphonique) et de patience. Ils ont dû eux-mêmes maîtriser les supports de communication. Le manque d'outils numériques et/ou de communication s'est posé pour des familles, mais aussi parfois pour l'équipe du PRE.

Adaptation des activités des PRE (fig4)



Ils ont dû également évaluer les besoins car peu de personnes exprimaient des difficultés en début de crise.

Ils ont majoritairement recentré leurs objectifs sur le suivi scolaire et le bien-être des enfants et des familles.

Des efforts particuliers en direction des publics les plus fragiles

45% des répondants-es (22 personnes) ont engagé un travail particulier avec les familles ne maîtrisant pas le français écrit et oral, compte tenu d'une vulnérabilité renforcée.

Cela a pris des formes différentes, en voici quelques exemples :

- Une aide à la compréhension des consignes sanitaires.
- La transmission d'informations via les acteurs locaux.
- La distribution d'une fiche dans les écoles avec les coordonnées des médiateurs de quartier.
- Des permanences au sein de la structure, de l'école ...
- La mise à disposition de documents traduits en différentes langues (consignes, attestations de sortie, devoirs ...).
- La mobilisation d'une médiatrice interprète en langue arabe.
- L'utilisation des ressources internes aux structures en faisant appel aux personnes maîtrisant des langues étrangères.
- La mise en place de cours de français à distance.
- La recherche de personnes-ressources pour échanger avec les familles.
- Un accompagnement des enfants à domicile / Cours particuliers en présentiel par fratrie / Interventions ponctuelles à domicile des professionnels volontaires - Mise en relation/ Solidarité entre voisins.
- De l'accompagnement scolaire (aide aux devoirs) en visioconférence dans le cadre de l'école à distance.

12

Le repérage des familles a été mené principalement avec l'Education nationale. D'autres partenaires ont été mobilisés comme les médiateurs-rices de quartier, les associations, les centres socioculturels, la commune, le CCAS, la médiathèque ou parfois par les intervenants-es des ateliers sociolinguistiques.

Beaucoup de familles ont éprouvé des difficultés et elles ont dû faire face pendant les périodes de confinement à :

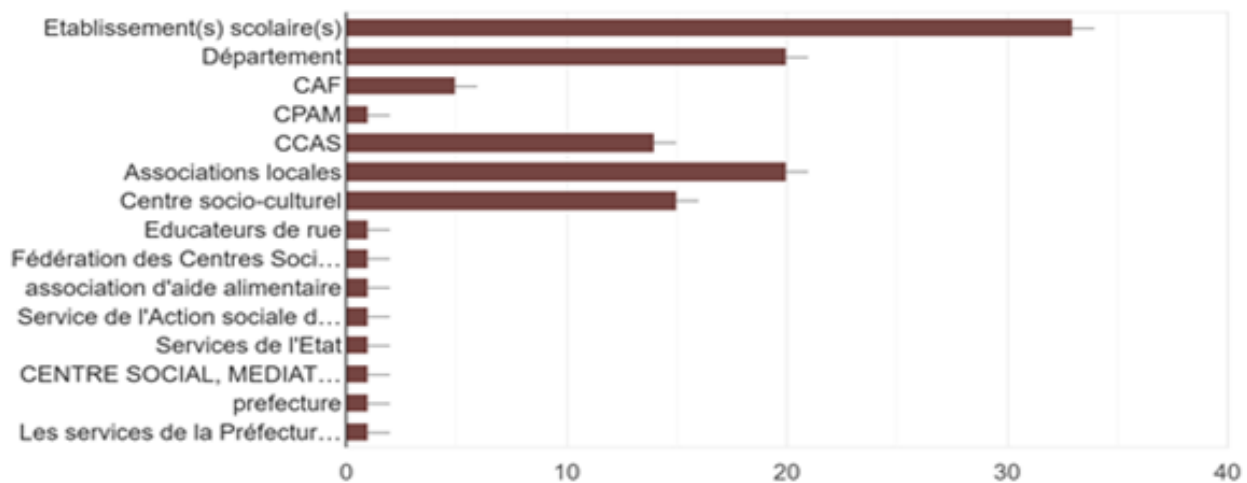
- La question du suivi scolaire et l'accès à l'outil numérique (100%)
- L'usage des outils numériques dans le cadre scolaire (82.5%)
- La gestion de la promiscuité au sein des familles (67.5%)
- La question de l'aide alimentaire (45%)
- La question de l'isolement (60%)
- La gestion des écrans (67.5%)
- La compréhension des gestes barrières (25%)
- Difficultés psychologiques (inquiétudes, fatigue, isolement, émotions négatives (10%)
- Dégradation des relations familiales (2.5%)

Le partenariat

Pendant le 1^{er} confinement, les principaux partenaires ont été les partenaires habituels pour 82.5% des répondants-es,

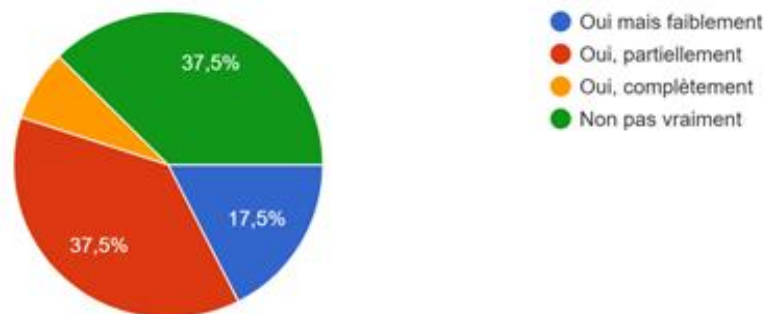
Parmi ces partenaires, les établissements scolaires arrivent en première ligne à 82.5%, puis les conseils départementaux et les associations locales (50% pour chacun). Ils sont suivis par les centres socioculturels (37.5%) et les services de l'Etat pour 3 répondants-es (7.5%).

Les partenaires pendant les confinements (fig 5)



Ces partenariats ont perduré au-delà de la période de confinement à 92.5% (chiffre cohérent avec les 82.5% de partenariats habituels). On peut supposer que les partenariats se sont consolidés pendant les différentes périodes de confinement.

Evolution des pratiques partenariales (fig 6)



Seuls 7.5% des répondants-es (3 personnes) indiquent que la situation les a amenés à faire évoluer complètement leurs pratiques partenariales et de coopération. Pour 37,5% ce n'est pas le cas et pour 37.5% autres, c'est le cas partiellement (et 17.5% faiblement).

Majoritairement, les actions menées pendant la crise sanitaire ont modifié les modes d'actions des structures (à l'exception de 8 répondants-es qui indiquent qu'il n'y a eu aucune modification dans leur manière d'intervenir). 50% des répondants-es indiquent qu'il y a eu un renforcement de la prise en compte des demandes des familles. 42.5% ont eu recours aux réseaux sociaux pour maintenir le lien et 10% notent une présence plus importante dans l'espace public. 25% indiquent un développement des partenariats avec les autres acteurs du territoire.

Pour 65%, le ou les partenariats mis en œuvre ont permis d'adapter l'action à la situation. Ceci en proposant des interventions auprès des familles de meilleure qualité (27.5%), en plus grand nombre (17.5%), avec des nouvelles familles qui fréquentent la structure (2.5%) et le repérage de familles en difficulté (2.5%). Ces partenariats ont aussi impulsé, pour 20% des répondants-es, une plus grande participation aux activités de la part des bénéficiaires (enfants, jeunes, familles) et un travail avec de nouveaux acteurs. Ils ont aussi permis des relations plus fluides avec les acteurs locaux (22.5%) et ont permis de mieux comprendre certaines réalités locales ignorées jusque-là (20%), une meilleure circulation de l'information et une meilleure compréhension entre les acteurs (2.5%).

32.5% d'entre eux affirment que ces partenariats se sont consolidés en 2021 et 40% qu'une réflexion commune est engagée et se poursuit. Mais pour 27.5% (11 sur 40), les partenariats développés pendant les périodes de confinement se sont révélés ponctuels et n'ont finalement pas eu d'impact sur la durée.

Grâce à ces partenariats, 20% des PRE ont répondu avoir intégré d'autres instances auxquelles ils ne participaient pas auparavant ou travaillé avec de nouveaux publics. Ils citent :

- Des instances locales de coordination/information des acteurs jeunesse sur le QPV
- La plateforme des décrocheurs suite à l'extension du public de la structure de 16 à 18 ans.
- Les gens du voyage sédentarisés, les demandeurs d'asile
- Les classes passerelles pour les enfants de 2 ans (a priori non liée à la crise sanitaire)
- Des réunions de concertation territorialisées
- La cité éducative quand elle existe sur le territoire
- Le Samu Informatique
- Le projet de La Fabrique des Possibles

Orientation des bénéficiaires, composition et fonctionnement des équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS)

A 97.5%, les enfants sont orientés par les mêmes partenaires qu'avant le confinement. Seulement 37.5% des répondants-es (15) ont constaté une augmentation des orientations des familles vers le PRE pendant la crise sanitaire.

Une grande majorité indiquent que c'est au niveau des 6–11 ans que l'augmentation a été observée. Viennent ensuite les 3-6 ans et les 11-15 ans dans des proportions moindres.

Les équipes pluridisciplinaires de soutien sont toutes composées de l'Education nationale et dans la plupart des cas (92.5%) du Conseil départemental (équipes d'action sociale de proximité...). Viennent ensuite des professionnels-les médicaux ou paramédicaux (55%), des spécialistes de la santé mentale (35%) et de la CAF (17,5%).

Composition des EPS (fig 7)

Professionnels-les du secteur médical ou paramédical (médecins, infirmiers, spécialistes, etc.)	55%
Professionnels-les spécialistes en santé mentale (psychologues, psychiatres, ...)	35%
Professionnels qualifiés en travail social (assistants sociaux, éducateurs, , ...)	92,5%
Personnels de l'Education nationale	100%
Personnels CAF	17,5%
Animateurs-rices (sport, culture, loisirs...), CCAS,	45%

75% des répondants-es indiquent que les EPS n'ont pas pu se réunir pendant la 1^{ère} période de confinement.

Pour les autres (25%), cela a été possible mais avec des ajustements : organisation en visio principalement (9 sur 10 réponses).

L'absence de réunions des EPS s'explique par l'arrêt des activités pour certaines structures, des partenaires occupés à gérer la crise sanitaire et la continuité pédagogique et/ ou un manque de disponibilité (priorisation des missions, absence de matériel informatique, absences pour garde d'enfants, absence de créneaux compatibles).

La situation a été différente lors de la 2^{ème} période de confinement avec 20% d'EPS qui ne se sont pas réunies contre 75% lors du 1^{er} confinement. 27.5% se sont même réunies sans modifications majeures par rapport à la période antérieure à la crise sanitaire (si ce n'est le respect des gestes barrières). 52.5% se sont réunies mais avec des ajustements. Ces dernières, comme précédemment citées, ont utilisé majoritairement la visioconférence. Il y a eu aussi des réunions en présentiel, en respectant les consignes sanitaires et en instaurant des jauges. Pour 2 d'entre eux, la programmation d'une réunion de l'EPS s'est faite hors période de confinement.

Enseignements issus de cette crise sanitaire

Au moment où le confinement est survenu, les professionnels-les de la réussite éducative comme les habitants-es des territoires inscrits-es en politique de la ville se sont trouvés-es dans une situation de sidération, comme le reste de la population. Très rapidement, de nombreux professionnels-les des PRE se sont retrouvés à être le relais auprès des familles inscrites dans un parcours. Cela témoigne d'une réelle force de réactivité et de solidarité. De nombreuses solutions ont été déployées pour répondre aux problématiques des familles et enfants suivis dans le cadre du PRE.

→ L'agilité du PRE

Le PRE s'est révélé être un dispositif capable de s'adapter et d'inventer des réponses appropriées. Il l'a montré pendant la crise sanitaire et plus particulièrement pendant les différentes périodes de confinement. En effet, les acteurs disposent d'une liberté d'agir et une capacité à s'adapter à son contexte. Les PRE ont d'ailleurs été parfois les seuls relais sur les territoires au lendemain du 1^{er} confinement.

Les professionnels-les se sont rendus-es disponibles et ont fait preuve de réactivité pour s'adapter aux nouvelles contraintes.

Au début du confinement, l'enjeu était pour eux-elles de ne pas rompre le lien avec les familles. La mise en place de différentes actions (le portage des devoirs, la proposition de jeux, les permanences, les visioconférences, la création de cahiers d'activités pour les vacances, la création d'une plateforme pour les familles, ...) les a obligés à penser et à travailler autrement.

« Cela nous a rapprochés des familles et des difficultés auxquelles elles sont confrontées ».

La bonne connaissance des familles et enfants, de leurs conditions de vie, de leurs situations et la confiance acquise dans le temps ont favorisé la proximité, l'écoute des besoins et des difficultés ainsi que les interactions, qu'elles soient physiques ou virtuelles.

→ Une réflexion à mener sur les pratiques des professionnels de la réussite éducative

Il découle de cette crise un fort besoin de prise de recul et de réflexion sur les métiers, sur le sens de leur action, les manières de les exercer, ainsi que sur le territoire et ses habitants-es, dont les perceptions sont variées et mouvantes.

Les pratiques ont changé avec la crise : la prise en compte des bénéficiaires avec des modes de communications différents ; le fait de privilégier les interventions en extérieur ; le renforcement de la prise en compte de la santé mentale ; une écoute des besoins, autant de nouvelles pratiques, de missions à mettre en exergue et à valoriser.

→ **Un fort besoin de coopérer et de renforcer les partenariats en situation de crise mais pas seulement !**

Nombre d'acteurs-rices sont intervenus-es auprès des habitants-es, témoignant par leurs actions, formelles ou informelles, de l'importance de la relation de proximité.

Ils-elles sont nombreux-ses à dire que le travail en partenariat est capital pour traverser ce type de situation. Disposer d'instances d'information/de coordination de proximité reposant sur un groupe de professionnels se connaissant bien a permis d'être réactif et de faire face à la situation d'urgence.

L'échange permanent entre partenaires de terrain au niveau très local et très concret a été construit dès mai 2020 dans certains territoires, permettant d'aborder les confinements suivants de manière beaucoup plus sereine et plus collective. Un groupe d'échanges transversal et interinstitutionnel de professionnels touchant le même public sur le même territoire est un précieux outil et un vrai soutien pour agir au mieux dans l'intérêt du public.

Le renforcement des liens avec les associations locales a permis de co- construire des réponses adaptées aux besoins du quartier.

De plus, le travail avec les partenaires, en particulier avec l'Education Nationale, a été très positif. Le confinement leur a encore plus confirmé l'importance de travailler avec les familles, d'échanger et d'écouter leurs besoins afin de leur apporter l'accompagnement nécessaire.

17

→ **S'appuyer sur les compétences des familles**

Cette crise a perturbé le quotidien de bon nombre de personnes mais il existe une richesse d'acteurs sur le territoire, capables de répondre à la majorité des besoins. Les familles ont elles-mêmes beaucoup de ressources pour s'adapter mais elles n'en n'ont pas forcément conscience. Elles ont montré des compétences qu'il est important de valoriser et de prendre en compte pour les actions futures à mener.

La force d'adaptation des familles, le renforcement et l'entraide des partenaires a été un plus.

→ **Une implication constante auprès des familles pour maintenir le lien**

Le leitmotiv des PRE durant la crise était de maintenir un lien, des relations, avec les familles et les enfants. Les PRE ont souvent innové et certains ont dépassé le cadre strict de leurs champs d'intervention habituels ou de leurs compétences professionnelles, témoignant par là-même d'une réelle capacité d'initiative individuelle. L'intervention individualisée en présentiel au domicile, le travail multi-partenarial autour des enfants, l'importance de prendre appui sur les établissements scolaires et de favoriser l'ouverture culturelle, le travail sur la maîtrise de la langue française, la dynamique du parcours et de ses étapes ont

été essentiels. Les professionnels qui gravitent autour de l'enfant ont dû s'adapter et trouver d'autres modes d'intervention.

Malgré une grande adaptation des actions des PRE, les familles les plus modestes semblent avoir davantage souffert de la crise sanitaire (promiscuité, décrochage scolaire ...) et des besoins accrus de soutien et d'accompagnement se sont fait ressentir.

Des difficultés accrues pour les familles et des sources d'inquiétudes demeurent

Cette crise constitue un nouveau révélateur des inégalités sociales et économiques. L'analyse a permis de mettre en évidence que les effets de la crise sanitaire se font ressentir également au moment de la sortie du confinement.

Cela s'est traduit par des difficultés à interagir avec d'autres personnes, à remettre les enfants sur les temps scolaires (suite à une rupture pour bon nombre d'élèves ne possédant pas d'outil informatique adapté pour une scolarité à distance) et parfois tout simplement à pouvoir ressortir du logement par crainte d'être contaminé. La réduction significative des échanges sociaux a eu de lourdes conséquences et le repli des familles sur elles-mêmes a inquiété d'autant plus les professionnels-les. Elle a été un révélateur de la fragilité de certaines familles et suscite de nombreuses inquiétudes sur l'accroissement des difficultés scolaires de certains élèves.

Les relations à distance (exemple des visioconférences) ont des limites avec les jeunes enfants. Les difficultés sociales déjà existantes ont été exacerbées par le confinement (ex: problèmes alimentaires, difficultés éducatives, violences familiales, surexposition aux écrans, décrochage scolaire, etc). Ce constat montre l'importance d'apporter encore plus d'outils aux parents, afin qu'ils puissent prendre le relais en cas de nouveau confinement.

Les familles habitant les QPV souffrent d'un isolement numérique très important qui amplifie la fragilité de leur lien avec les professionnels ...

La prise en charge "non-stop" des enfants par les parents a pu engendrer des situations conflictuelles graves, dans un contexte marqué par une augmentation des situations de violence intra-familiale. Le "laisser-aller" de l'utilisation des écrans pour avoir la paix s'est développé et les conséquences n'ont pas fini de se faire ressentir. Les situations des enfants pris en charge dans le cadre du PRE se sont complexifiées et cela se traduit par le nombre d'objectifs croissant fixés pour chaque enfant.

Pour autant, le travail entrepris par les professionnels-les de la réussite éducative a permis d'assurer une meilleure coordination des interventions de chacun, au bénéfice de ceux et celles qui en avaient le plus besoin et en partant des réalités locales du moment.

Illustrations d'actions

Pour clore cet état des lieux, l'ORIV a souhaité mettre en avant quelques initiatives mises en œuvre pendant les différentes périodes de confinement. Elles reflètent le dynamisme et la créativité des PRE.

Elles ne visent pas l'exhaustivité et ne relèvent pas d'une logique d'exemplarité. Elles sont loin de rendre compte de la diversité et de la richesse des actions menées.

Ces expériences locales constituent simplement des sources d'inspiration pour l'ensemble des professionnels-les de la réussite éducative.

Les Estivales du DRE – DRE Maxéville (Meurthe et Moselle)

Cette action a eu lieu en juillet 2020 et en juillet 2021 et a duré entre 7 et 12 jours. Elle a consisté en l'accueil quotidien d'un groupe d'enfants d'élémentaires inscrits dans le dispositif de réussite éducative (DRE). La création de cette action est un choix de la structure qui a tenu compte des constats issus de la période de confinement, des rencontres avec les familles, des échanges avec les financeurs, les partenaires et les acteurs locaux. Elle a permis de toucher un "nouveau public" en permettant des coopérations plus fluides avec les acteurs locaux.

Elle s'est traduite par un accompagnement scolaire selon les besoins, assuré par des enseignants-es des écoles du secteur et par la mise en place d'activités culturelles. L'accent a été mis sur la vie du groupe et la socialisation dans ce cadre privilégié : rencontre entre élèves de CM2 des différentes écoles, amenés à se côtoyer en 6e dans le collège de secteur. Elle a permis une plus grande participation aux activités (enfants, jeunes, familles),.

Lire c'est du plaisir – PRE de Toul (Meurthe et Moselle)

La mise en place de l'action résulte des constats issus du confinement ainsi que de sollicitation de la part des familles et d'échanges avec les financeurs, les partenaires et les acteurs locaux. L'action a eu lieu pendant les deux mois de vacances de l'été 2020, avec un accueil deux fois par semaine. Elle a consisté à accueillir des enfants en classe de grande section et de CP avec la mise en place de plusieurs ateliers autour d'une thématique (« bain de livres », activités créatives, découverte de l'environnement naturel ...). Cela a été l'occasion pour les enfants d'acquérir de nouvelles connaissances (champ lexical), de reprendre progressivement le chemin des apprentissages avec plaisir (lecture, activités créatives) et de vivre une expérience collective.

Elle a été menée en partenariat avec le CLAS et l'association Mosaïque.

Site internet à destination des familles - PRE Herserange, Longlaville, Saulnes et Haucourt-Moulaine (Meurthe et Moselle)

La mise en place de l'action résulte d'un choix propre à la structure et de constats issus de la période de confinement. Les objectifs de cette action étaient centrés sur l'accompagnement scolaire et à la parentalité. L'action a débuté, dès avril 2020, par la conception d'un site internet à destination des parents et des enfants. Ce site répertoriait les informations pouvant être utiles (jeux et accompagnement scolaire pour les enfants, numéros du CIDFF, suivi psychologique...) et a largement été relayées par les partenaires. La mise en place de l'action a nécessité le recours à des partenaires ne travaillant pas directement avec le PRE.

Visioconférences avec les enfants et les familles – PRE Mont Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle)

Cette action a été menée durant le 1^{er} confinement. A raison de deux ou trois fois par semaine, le PRE a mis en place des visioconférences avec les familles. Ces visioconférences ont permis de garder le lien avec les enfants, les parents et les animateurs. Lors de ces visioconférences, les animateurs ont fait les devoirs avec les enfants (soit individuellement, soit collectivement) mais aussi avec les parents désireux d'apprendre avec leur enfant.

Ces moments ont permis à tous de mieux se connaître et pour les professionnels, de mieux cerner le quotidien des familles. Les visioconférences collectives ont permis aux enfants de se revoir, car lors du premier confinement, certaines familles n'avaient plus aucun contact avec le monde extérieur. Les enfants étaient ravis de se retrouver, de faire les devoirs ensemble, des jeux, des quizz, des défis et autres activités proposés par les animateurs.

Sorties fratrices au jardin - PRE Saverne (Bas-Rhin)

Lors du 1^{er} confinement, les référentes de parcours PRE ont proposé d'accompagner les enfants d'une même famille pour une sortie au jardin du CCAS pendant une heure. L'action a permis de maintenir et renforcer le lien et le bien-être psychologique des familles mais également rompre leur isolement et parfois d'apaiser des tensions liées, plus ou moins à la situation. Ils ont dû lever quelques freins psychologiques, certains enfants n'osant plus sortir de chez eux.

Tous équipés – DRE Forbach (Moselle)

Cette action a été mise en place à la suite du 1^{er} confinement, pour une durée d'un an. Des sollicitations de la part des familles et des échanges avec les financeurs, les partenaires et les acteurs locaux ont permis à cette action de voir le jour.

Elle a consisté à mettre à disposition un équipement informatique et une formation à l'usage pratique des outils numériques pour les familles. Elle a permis de maintenir le lien avec l'école dans le but de favoriser la continuité éducative pour les enfants.

Equipelement et accompagnement numérique – PRE Revin (Ardennes)

L'action est menée depuis juin 2020 et est toujours en cours. Elle consiste à développer l'accès aux outils numériques par le biais de prêts de PC portables. Elle a pu se mettre en place grâce à un appel à projets exceptionnel de la CAF. Une convention de prêt co-signées entre le CCAS de Revin et les familles bénéficiaires orientées par l'Education nationale et les partenaires PRE (30 PC ont été mis à disposition).

3 axes d'intervention :

- Accompagner, initier, former les familles à la prise en main de l'outil numérique ;
- 2 modules d'accompagnement, réalisés par l'animateur numérique de l'AREL :
 - un module collectif à destination des parents (1h)
 - un module accompagnement individuel pour chaque binôme parent/enfant (3h)
- Favoriser l'éveil culturel par le numérique avec la mise en place de 6 ateliers de visites virtuelles de lieux culturels et des animations réalisées à l'AREL

Les goûters parentalité – PRE Langres (Haute-Marne)

Cette action a eu lieu tout au long de l'année 2020 à l'exception du 1^{er} confinement. A raison de deux fois par mois, un temps d'accueil de deux heures est organisé pour une dizaine de familles, principalement des mamans qui participent à ces temps de convivialité. A raison d'une séance sur deux et sous l'impulsion des parents, un intervenant spécialisé (nutritionniste, sophrologue, spécialiste du bien être...) dans son domaine, réalise une intervention de deux heures auprès des enfants et des parents. Différents thèmes ont été abordés comme la confiance en soi, l'alimentation, l'hygiène, les conflits intrafamiliaux... Malgré tout, l'action est restée "sous-dimensionnée" par rapport aux besoins observés.

Cette action a été mise en place dans le cadre des REAAP financée par la CAF. Elle a nécessité le recours à de nouveaux partenariats. Ce partenariat s'est prolongé avec la construction de nouvelle action commune en 2021.